



**Section syndicale du CROUS d'Amiens**  
---  
**Syndicat national de l'administration scolaire  
et universitaire et des bibliothèques**  
---  
**Fédération syndicale unitaire**

## **Compte-rendu d'audience SNASUB/FSU CROUS - direction**

Le **SNASUB/FSU CROUS** a été reçu en audience, à sa demande, ce jeudi 27 novembre à partir de 15 heures. Martine Declé, déléguée SNASUB/FSU pour le CROUS accompagnée de Philippe Lalouette, secrétaire académique ont été reçu par Monsieur Poix, directeur et Madame Faessel, directrice adjointe. Notre demande d'audience portait sur les questions suivantes : utilisation du reliquat indemnitaire des personnels administratifs - médecine préventive des personnels administratifs - affichage syndical - questions diverses.

### **Reliquat indemnitaire de fin d'année :**

Compte tenu de la consommation des crédits indemnitaires IAT/IFTS des personnels administratifs durant l'année 2008, compte tenu du fait qu'un reliquat de fin d'année existe, nous souhaitons que celui-ci soit utilisé pour augmenter autant que possible le traitement du mois de décembre (cf notre courrier de demande d'audience).

**Résultat : chaque personnel administratif éligible (c'est à dire percevant l'IAT ou l'IFTS tous les mois) touchera en plus de son indemnité de décembre un montant brut complémentaire de 90,00 euros.**

### **Médecine préventive :**

Suite à de nombreuses interventions de notre part, les personnels administratifs vont enfin pouvoir accéder à la médecine préventive. Une convention avec l'ASMIS est en cours de signature par le directeur du CROUS, convention qui prévoit une visite médicale tous les deux ans.

### **Affichage syndical :**

Nous avons proposé à la direction qu'un panneau d'affichage syndical supplémentaire soit installé sur le mur en face de l'ascenseur du niveau -1 des services centraux, à côté des cases courrier du service intérieur. Cette proposition a été retenue.

### **Fermeture du CROUS durant les fêtes de fin d'année :**

A la demande de nombreux collègues, nous avons proposé à la direction que le CROUS d'Amiens soit fermé les vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009. Monsieur Poix a donné son accord pour la fermeture lors de ces deux journées (en tenant compte de l'obligation de service minimum dans les restaurants), dans les formes suivantes : une journée offerte, une journée à prendre sur les congés.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.  
Renforcez l'action syndicale, syndiquez-vous SNASUB/FSU !**



**Pour tous contacts : SNASUB/FSU - CROUS**

**Déléguée : Martine DECLE**

**Téléphone : 03.22.72.95.02**

**Courriel : snasub.amiens@wanadoo.fr**

**Site internet :**

**<http://snasub-amiens.bernard-g.com>**

